

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13  
FAX (1) 43.31.19.83  
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1593 - 9 mai 1991 - 2,5 F

### D 1593 AMÉRIQUE LATINE: LE DÉFI DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Alors que l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon sont entrés dans une phase d'accélération de l'intégration économique régionale, l'Amérique latine continue de se débattre avec ses déséquilibres économiques et ses dettes extérieures souvent insolvables (cf. DIAL D 921, 944, 972, 1108 et 1551). En juin 1990, le président des Etats-Unis lançait une "Initiative pour les Amériques", vaste proposition de zone de libre échange à l'échelle du continent nord et sud-américain, version moderne et économique de la doctrine de Monroe de 1823: "L'Amérique aux Américains". Mais cela se ferait par le moyen d'accords bilatéraux de libre échange négociés progressivement et au coup par coup avec les autres marchés d'Amérique latine et des Caraïbes. Un premier accord est en cours de négociation entre les Etats-Unis et le Mexique, suite au sommet des présidents Bush et Salinas de Gortari du 27 novembre 1990. D'autres partenaires sont en train de se regrouper: les pays du Pacte andin accélèrent la mise en place de leur zone de libre échange pour 1995; l'Amérique centrale travaille dans le même sens, avec le soutien de la Communauté économique européenne; la Colombie, le Mexique et le Venezuela se concertent pour l'échéance de 1994; et la dernière-née des entreprises de zone de libre-échange est celle que viennent de lancer, par l'accord d'Asunción du 26 mars 1991, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Sur l'accord d'Asunción prévoyant la création du "Mercosur", nous reproduisons ci-dessous l'éditorial de la publication équatorienne ALAI d'avril 1991.

Note DIAL

### MARCHÉ COMMUN DU CÔNE SUD

Avec la signature de l'Accord d'Asunción du 26 mars 1991, le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay se sont engagés à intégrer leurs marchés, pour 1995, dans le Marché commun du cône sud (Mercosur). L'accord prévoit un démantèlement progressif des barrières douanières entre les quatre pays jusqu'en fin 1994; le Paraguay et l'Uruguay disposeront d'une année supplémentaire pour faire disparaître certains tarifs préférentiels. L'accord comporte également des droits de douane communs applicables aux pays extérieurs, une coordination des politiques macro-économiques et sectorielles, ainsi que la création à partir de 1995 d'organismes à caractère supranational.

Mercosur couvre une aire de 11,7 millions de km<sup>2</sup>, avec ses 190 millions d'habitants. Le produit intérieur brut (PIB) cumulé de ses membres atteint 415,7 milliards de dollars, ce qui représente 51,43% du PIB de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'agit cependant de quatre économies en crise sortant d'une décennie sans croissance, avec des taux élevés d'inflation et une dette extérieure considérable.

Mercosur fait son apparition dans un nouveau contexte mondial caractérisé par la constitution de blocs économiques et se modifiant de façon accélérée depuis le début de cette décennie: l'union économique de la Communauté européenne prévue pour 1992; la zone de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada qui pourrait inclure prochainement le Mexique; en Asie, pendant ce temps-là, le Japon poursuit son initiative pour la constitution d'un bloc avec les quatre "tigres" (Hong-Kong, Singapour, Taïwan et Corée du Sud).

D 1593-1/2

Du côté de l'Amérique latine, la zone de libre-échange du Pacte andin sera constituée de 1992 à 1995. L'Amérique du sud comportera ainsi deux grands blocs, dont l'intégration en un seul marché est déjà mentionnée. Le Chili reste pour l'instant en dehors de ces deux blocs, mais il s'apprête à négocier un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Quant à l'Amérique centrale, des conversations ont commencé pour l'établissement d'une zone de libre-échange, qui pourrait accueillir le Mexique et le Panama.

Parmi les facteurs qui poussent à cette course à l'intégration régionale figure la proposition de l'Initiative pour les Amériques du président George Bush prônant le libre-échange dans tout l'hémisphère. Pour pouvoir accéder aux avantages de ce plan, les gouvernements de la région multiplient leurs efforts de libéralisation de leurs économies (privatisations, ouverture internationale, suppression du protectionnisme, assouplissement de la législation du travail, etc.) Ces efforts d'ouverture et d'intégration, sur la base des besoins du capital et des exigences du marché mondial, ne tiennent aucun compte de l'impact social et suivent une logique qui n'est pas forcément la mieux appropriée à nos économies fragiles.

Dans un tel cadre, on note la quasi absence des organisations populaires dans le débat et pour la proposition d'alternatives à l'intérieur du processus d'intégration qui tiendraient compte des intérêts de la majorité des populations.

Même s'il existe diverses initiatives d'échange et de coordination prises par des organisations sociales, telle la Coordination des centrales syndicales du cône sud, il n'en reste pas moins vrai que ce sont là des efforts fragmentaires et occasionnels. Cela contraste singulièrement avec le fait que les gouvernements et les chefs d'entreprises sont parvenus à mettre en place des structures de coordination et de consultation aptes à faire des propositions communes. C'est pourquoi il ne fait aucun doute que l'intégration économique constitue un défi pour les secteurs populaires qui se doivent d'élaborer des réponses de grande envergure.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)